

**MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE STATIONNEMENT
ET DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC
LORS DE LA TENUE DU CARNAVAL DE QUÉBEC
SE DÉROULANT DU 28 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2011**

Arr	Numéro	Activité	Localisation	Actions à prendre
La Cité/Limoilou	2011-A1-004	Faciliter les opérations du Réseau de transport de la Capitale	<ul style="list-style-type: none"> Boulevard René-Lévesque Ouest et Est, entre les avenues des Érables et Turnbull 	Interdire le stationnement - remorquage de 12 h à 17 h les 29 et 30 janvier, 5, 6 et 12 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-005	La Grande Virée	<ul style="list-style-type: none"> Avenue Wilfrid-Laurier, du côté sud entre Cour du Général-De Montcalm et place George-V Ouest Grande Allée Est, entre place George-V Ouest et l'avenue Honoré-Mercier Rue Saint-Louis, entre l'avenue Honoré-Mercier et la rue du Fort Rue du Fort, entre les rues Saint-Louis et Sainte-Anne 	Interdire le stationnement – remorquage de 8 h le vendredi 28 janvier à 23 h le samedi 29 janvier 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-005	La Grande Virée	<ul style="list-style-type: none"> Rue Sainte-Anne, entre les rues du Fort et du Trésor Rue du Trésor, entre les rues Sainte-Anne et Saint-Louis Place George-V Est, entre l'avenue Wilfrid-Laurier et Grande Allée Est. Avenue Wilfrid-Laurier, du côté nord entre Cour du Général-De Montcalm et place George-V Ouest Rue des Parlementaires, entre Grande Allée Est et la rue Saint-Amable 	Interdire le stationnement - remorquage de 23 h 30 le vendredi 28 janvier à 23 h le samedi 29 janvier 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-005	La Grande Virée	<ul style="list-style-type: none"> Rue Saint-Louis, entre les rues d'Auteuil et du Fort Rue Sainte-Anne, entre les rues du Fort et du Trésor Rue du Trésor, entre les rues Sainte-Anne et Saint-Louis Avenue Wilfrid-Laurier, entre Cour du Général-De Montcalm et place George-V Ouest Places George-V Ouest et Est, entre l'avenue Wilfrid-Laurier et Grande Allée Est 	Interdire la circulation de 8 h à 17 h le 29 janvier 2011.

**MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE STATIONNEMENT
ET DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC
LORS DE LA TENUE DU CARNAVAL DE QUÉBEC
SE DÉROULANT DU 28 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2011**

Arr	Numéro	Activité	Localisation	Actions à prendre
La Cité/Limoilou	2011-A1-008	Course de tacots	<ul style="list-style-type: none"> • Côte de la Fabrique, entre les rues Sainte-Famille et Pierre-Olivier-Chauveau. • Rue Saint-Jean, entre la côte du Palais et la rue Pierre-Olivier-Chauveau • Rue De Buade, entre les rues des Jardins et Sainte-Famille • Rue des Jardins, entre la côte de la Fabrique et la rue Sainte-Anne 	Interdire le stationnement - remorquage de 7 h à 18 h et la circulation de 7 h à 16 h 30 le samedi 5 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-009	Défilé de nuit dans le secteur de la Haute-Ville	<ul style="list-style-type: none"> • Boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues Joffre et Cartier • Boulevard René-Lévesque Est, entre l'avenue Honoré-Mercier et la rue de Claire-Fontaine • Grande Allée Ouest et Est, entre la rue Cartier et l'avenue Honoré-Mercier • Avenue Honoré-Mercier, entre Grande Allée Est et le boulevard René-Lévesque Est 	Interdire le stationnement – remorquage de 3 h à 23 h 59 le samedi 12 février 2011. Interdire la circulation de 17 h à 22 h le samedi 12 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-010	Défilé de nuit dans le secteur de la Haute-Ville	<ul style="list-style-type: none"> • Rue Cartier, entre le boulevard René-Lévesque Ouest et Grande Allée Ouest 	Interdire le stationnement – remorquage et la circulation de 17 h à 22 h le samedi 12 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-011	Défilé de nuit dans le secteur de la Haute-Ville (montage)	<ul style="list-style-type: none"> • Boulevard René-Lévesque Ouest, entre les rues Louis-Fréchette et Joffre 	Interdire le stationnement - remorquage de 8 h à 22 h et la circulation de 11 h à 22 h le samedi 12 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-012	Défilé de nuit dans le secteur de la Haute-Ville (contrôle de la circulation)	<ul style="list-style-type: none"> • Aux limites ouest de la partie haute de la ville ainsi que dans le bas de toutes les côtes donnant accès à la Haute-Ville 	Interdire la circulation de 17 h 30 à 22 h le samedi 12 février 2011.

**MODIFICATIONS AUX CONDITIONS DE STATIONNEMENT
ET DE CIRCULATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC
LORS DE LA TENUE DU CARNAVAL DE QUÉBEC
SE DÉROULANT DU 28 JANVIER AU 13 FÉVRIER 2011**

Arr	Numéro	Activité	Localisation	Actions à prendre
	2011-A1-013	Parcours alternatifs, voies d'urgence, détour de la circulation pour le défilé de nuit dans le secteur de la Haute-Ville.	<ul style="list-style-type: none"> • Avenue Cardinal-Rouleau, entre le boulevard René-Lévesque Ouest et le chemin Sainte-Foy. 	Interdire le stationnement - remorquage de 7 h à 22 h le samedi 12 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-014	Déjeuner western de Calgary	Rue Saint-Jean, entre les rues des Glacis et d'Auteuil	Interdire le stationnement - remorquage et la circulation de 6 h à 17 h le samedi 5 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-015	Préliminaires, course en canot	<ul style="list-style-type: none"> • Rue Saint-Joseph Est, entre les rues du Pont et de la Couronne • Rue Saint-François Est, entre les rues du Pont et de la Couronne • Rue du Parvis, entre les rues Saint-Joseph Est et boulevard Charest • Rue de la Chapelle, entre les rues Saint-Joseph Est et le boulevard Charest Est. 	Interdire le stationnement - remorquage et la circulation de 9 h à 23 h le 4 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-015	Préliminaires, course en canot	• Rue Saint-Joseph Est entre les rues du Pont et Mgr Gauvreau	Interdire le stationnement - remorquage et la circulation de 15 h à 23 h le 4 février 2011.
La Cité/Limoilou	2011-A1-016	Hockey bottines	• Rue Saint-Jean, entre la rue des Glacis et la côte du Palais	Interdire le stationnement - remorquage de 8 h à 17 h les 5 et 6 février 2011. Interdire la circulation de 9 h à 17 h les 5 et 6 février 2011
Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	2011-A3-001	Parcours d'urgence (Défilé Haute-Ville)	• Rue du Cardinal-Bégin côté ouest, entre la Grande Allée Ouest et le boulevard René-Lévesque Ouest	Interdire le stationnement de 17 h à 22 h le 12 février 2011 - remorquage.

LA VILLE DE QUÉBEC

Règlement RVQ 978

ORDONNANCE NO DTB6

*Concernant le bruit dans le cadre du
Carnaval de Québec*

En application des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 35 du Règlement sur le bruit, R.V.Q. 978, et du paragraphe 2° de l'article 24.2 du Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs, R.C.E.V.Q. 61, et ses amendements, le directeur du Bureau du développement touristique et des grands événements édicte ce qui suit :

Les spectacles musicaux du « Carnaval de Québec », qui se tiendront du 28 janvier au 13 février 2011, seront permis entre 10 h et 23 h sur les plaines d'Abraham, au bassin Louise, à la place de l'Assemblée-Nationale ainsi que dans les rues des arrondissements de La Cité/Limoilou et de Charlesbourg.

Édictée à Québec, ce 20 janvier 2011

Le directeur du Bureau du développement
touristique et des grands événements,

Québec, le 20 janvier 2011



Étienne Talbot